



Note de politique sportive pour la législature 2007-2012

Maxime PREVOT

Echevin des Affaires sociales,
du Logement et des Sports.

*« Les grands défis, c'est une succession de petits défis »
Laure Manaudou*

Mai 2007

1. Introduction : Namur la sportive ?

Lorsque les gens évoquent Namur, c'est souvent pour souligner la beauté de sa citadelle, la convivialité de son marché hebdomadaire, le charme de ses villages, la splendeur de son patrimoine,... Très rarement, le foisonnement d'activités sportives est mis en avant. Contrairement à des villes comme Liège, Charleroi, La Louvière ou encore Mouscron par exemple, **Namur ne véhicule pas suffisamment l'image d'une ville sportive auprès de la plupart des gens.**

Cette situation s'explique certainement – ayons l'honnêteté de le reconnaître – par l'absence d'un club de football actif en division 1, vers lequel les caméras de nos chaînes nationales de télévision se tourneraient régulièrement. A notre époque, force est de constater que l'aura médiatique dont jouit le football par rapport aux autres sports explique en grande partie la réputation ou non d'une ville sportive. Les exemples précités en sont de parfaites illustrations.

Et pourtant, ce constat agace. Il agace car il pourrait donner l'impression au lecteur que le salut sportif de notre ville passerait inévitablement par un club de football en division 1. Ce n'est pas nécessairement mon avis, même si nous serions évidemment heureux que cette perspective puisse voir le jour.

Il agace également car il tend à oublier la richesse et la diversité des autres disciplines sportives qui constituent autant de fleurons pour notre commune. Qu'il s'agisse du tennis de table, du mini-foot, du basket, du volley-ball, de la natation, des sports d'eau, etc., **Namur foisonne de clubs et de sportifs de grande qualité** qui luttent dans les plus hautes sphères des classements de leur discipline.

Ce constat agace également, car il pourrait donner le sentiment que seul l'accès à de hautes divisions, quelle que soit la discipline, mérite d'être promu et soutenu, alors même que **le souffle sportif de notre commune prend sa respiration au sein de tous les petits clubs qui animent nos villages et encadrent avec talent tous nos jeunes.**

Certes, des clubs phares peuvent changer l'image d'une ville comme la nôtre. Certes, ils peuvent constituer une belle vitrine pour Namur, et avoir **valeur d'exemple pour nos jeunes**. Ils peuvent les tirer vers le haut dans l'accomplissement de leur passion. Pour tous ces motifs, ils doivent pouvoir être soutenus. Sans excès. De manière juste et équilibrée. Avec volonté et réalisme.

Mais ce qui donnera une belle fleur, c'est avant tout la qualité du terreau dans laquelle la semence va être plantée.

En d'autres termes, c'est avant tout, me semble-t-il, ce réservoir gigantesque de jeunes et moins jeunes, de personnes valides et moins valides, de personnes en bonne santé et en moins bonne santé, qu'il convient prioritairement d'encourager à la pratique sportive. **Le travail remarquable réalisé par de très nombreux bénévoles, dans nos villages comme au centre-ville, doit être reconnu et soutenu. L'encadrement de nos jeunes doit être valorisé et accentué. L'intégration sociale par le sport, pour nos aînés, pour des personnes souffrant d'un handicap, pour des jeunes de quartier difficile, doit être renforcée et privilégiée.**

L'activité sportive ne constitue pas une finalité en soi. On n'y recherche pas la performance ni le résultat, mais on va au-delà de ces objectifs. Le sport devient alors un moteur dans la vie de la population entière. Il permet aux gens de bouger, de se rencontrer ; il aide à s'épanouir, il n'est plus un but en soi, il est un moyen.

Les activités sportives constituent en effet un facteur important d'équilibre, de santé et d'épanouissement des citoyens, quel que soit leur âge. Elles sont un élément indispensable de la vie sociale.

C'est pourquoi la compétence sportive a volontairement été adjointe à celle des affaires sociales au sein du portefeuille de responsabilités d'un seul et même échevin. C'est là le reflet d'une volonté d'être davantage attentif aux multiples petits clubs et à leurs bénévoles actifs au quotidien dans les divers villages et quartiers de la commune ; mais c'est surtout le reflet d'une volonté d'agir avec tous les leviers utiles pour la réelle promotion du sport pour tous.

Cette nouvelle majorité entend déplacer le curseur de la politique sportive des six prochaines années pour **faire de l'intégration par le sport et de la formation des jeunes la pierre angulaire de son action. Le centre de gravité de la politique sportive se déplacera désormais davantage vers le sport pour tous. L'essentiel des moyens ne doit pas se concentrer sur quelques clubs, mais sur la grande majorité des clubs.**

Sans cesse, la recherche de l'équité sera mon objectif. Nos sportifs doivent pouvoir sentir que tous les clubs seront désormais traités avec la même attention.

Mens sana in corpore sano

Le système éducatif et le sport apportent les bases aux plus jeunes dans la société. En effet, ils contribuent à développer les compétences «génériques», le potentiel cognitif et physique de l'enfant et lui apportent les bases nécessaires à son plein épanouissement et à son bien-être. L'Abbé Litzermann n'a-t-il pas dit que « *plus il y a de vrais sportifs, moins il y a de voyous dans les rues* » ?

La formation des jeunes au sein des associations sportives sera privilégiée, l'aide financière leur sera attribuée en priorité. Outre la formation technique spécifique à leur sport, l'encadrement des jeunes visera un autre aspect éducatif aussi important que le bien-être physique et mental (le respect des règles, le refus de la tricherie, le respect du vainqueur ou/et du vaincu...). Ces fondements civiques et démocratiques forgent les valeurs pour apprendre à vivre ensemble dans la diversité et le respect des différences.

Il faut permettre à tous, dans un souci de plus grande hygiène de vie et de santé, le maintien d'une activité physique en particulier pour **les personnes âgées et les personnes handicapées.**

Nous serons un jour tous égaux devant le sport...

Il n'est pas toujours facile de répondre aux aspirations des sportives, des sportifs, des dirigeants bénévoles et des candidats-sportifs. Une politique appropriée n'est donc pas toujours facile à définir. Il faut en effet tenir compte de divers facteurs : l'accessibilité au sens large ; la forme compétitive et la qualité des activités ; les problèmes d'identité culturelle ; les disponibilités de locaux et d'infrastructures adaptées ; les situations financières des clubs ; le nombre de membres ; etc.

Compte-tenu des moyens disponibles, l'Echevin des Sports doit s'efforcer **d'informer, de stimuler l'ouverture, de créer les infrastructures souhaitées et de garantir la complémentarité des activités.** Dans cette optique, la consultation organisée en janvier 2007 avec les représentants du monde sportif namurois fut primordiale pour définir le soutien attendu par le plus grand nombre au sein des associations sportives locales.

2. Mes axes prioritaires d'action pour les six prochaines années :

- **Le sport pour tous.** La pratique par le plus grand nombre doit être favorisée. Il convient de permettre à tous l'accès aux activités de façon adaptée selon les besoins, les aptitudes, les possibilités et les motivations de chacun (jeunes en décrochage, personnes souffrant d'un handicap, personnes plus âgées, familles financièrement précarisées...). Le service « insersport », dont les missions seront dopées, sera l'opérateur privilégié pour l'atteinte de cet objectif. A sa manière, il constitue un outil de mise en œuvre de la politique sociale.
- **L'accès à des équipements sportifs performants et adaptés.** A cet égard, un diagnostic de l'ensemble de ce patrimoine et un cadastre des besoins sont indispensables, afin d'engager un programme de réhabilitation, d'achat ou de rénovation des équipements ; et de déterminer les projets d'extension ou de création d'un certain nombre de complexe sportif. Les attentes des villages sont énormes à cet égard et souvent bien légitimes.
- **Proximité et formation des jeunes.** Il s'agira de développer des infrastructures légères dans les quartiers et villages éloignés des principales infrastructures sportives situées dans la commune. Une consultation locale préalable pourrait déterminer les besoins spécifiques. L'attention et les besoins de la ville se concentreront sur toutes les associations sportives de la ville, en particulier sur celles qui accordent le plus d'attention à la formation et à l'encadrement des jeunes. L'aide financière devra leur être attribuée en priorité. Dans cet esprit, il conviendra de réactualiser les critères d'attribution des subsides.
- **Sport et éducation.** Faciliter l'accès aux installations sportives à tous les établissements scolaires (et inversement), soutenir l'intervention de personnels qualifiés permettant l'apprentissage d'un certain nombre de disciplines, développer la place du sport dans les activités péri- et extrascolaires, et proposer des stages d'initiation ou de perfectionnement sont des objectifs incontournables.
- **Sport et santé.** La ville favorisera également la pratique sportive orientée vers un souci de plus grande hygiène de vie et de maintien d'une activité physique en particulier pour les personnes âgées et les personnes handicapées.
- **Soutien aux associations sportives locales.** Le rôle associatif est indéniable dans son implication à générer de l'animation (vitalité des cœurs de village, par exemple) et à créer du lien social (intergénérationnel). Des contrats d'objectifs généraux pourraient permettre d'établir un véritable partenariat entre la ville et les clubs au-delà du simple octroi de subsides, de fixer les prérogatives et engagements des deux parties et d'obtenir une transparence, une objectivation et une clarification des types et niveaux d'aides apportées par la commune (aides directes, aides indirectes, aides ponctuelles, aides incitatives et/ou à la performance).
- **Soutien aux clubs de haut niveau.** Même si le sport pour tous retiendra prioritairement mon attention, le sport de haut niveau ne pourra être négligé. Celui-ci constitue en effet un vecteur promotionnel privilégié de la ville et il favorise, par sa valeur d'exemple, la participation de sa jeunesse à la pratique sportive. Il devrait cependant davantage participer à l'insertion de notre propre élite sportive locale et rechercher l'essentiel de son financement du côté des partenaires privés, s'il échet avec le soutien de la ville dans un cadre clair et transparent.

Le présent document présente les principales propositions qui guideront ma politique pour les six prochaines années. Il est aussi le fruit des consultations que j'ai pu mener en début d'année.

Il n'a pas vocation à être immuable : naturellement, en fonction des événements et de l'évolution des attentes et besoins, ce document pourra – et même devra – être adapté pour coller au mieux aux intérêts des sportifs namurois.

3. Mes propositions concrètes pour le sport namurois :

LE SPORT POUR TOUS

1. **Favoriser l'accès à la pratique sportive au plus grand nombre par la promotion des chèques-sport.** Ces chèques, destinés aux jeunes de 6 à 18 ans, permettent la pratique au sein des clubs sportifs reconnus, ainsi que l'inscription à des stages sportifs, en offrant une partie ou l'entièreté de l'inscription pour permettre aux plus défavorisés l'accès à ces activités. La philosophie et les modalités pratiques relatives à ces chèques-sport devront être à nouveau expliquées et largement encouragées auprès des clubs. Au besoin, dans un souci de discrétion à l'égard des parents qui seraient hésitants à demander ces chèques (la démarche étant éventuellement vécue comme stigmatisante), l'implication plus directe des clubs comme interface sera encouragée.
2. **Doper et élargir les missions d'Inersport.** Situé à la croisée des affaires sociales et des sports, la cellule Inersport de la Ville est l'un des outils privilégiés pour le sport pour tous. Son personnel devra être renforcé et ses champs d'action seront élargis afin de viser dans les faits réellement tous les publics (**jeunes enfants, seniors, handicapés, femmes...**) et ne pas se concentrer quasi uniquement sur les jeunes des quartiers réputés difficiles. Une action vers d'autres quartiers (Bomel, Saint-Nicolas,...) et vers **les cœurs de villages** devra également être développée (animer et impliquer les jeunes là où ils ont l'habitude de se réunir dans les villages). Il ne s'agit pas de faire de « l'occupationnel », mais bien de « l'intégrationnel ».
3. **Mettre sur pied une journée « Place au sport », calquée sur la démarche de l'événement « Place aux enfants »,** qui permettrait à tous les enfants de 6 à 12 ans de se rendre l'espace d'une journée dans n'importe quel club de sport de la commune pour découvrir une ou plusieurs disciplines, à titre gratuit, avec l'encadrement d'affiliés expérimentés. Ces rencontres-découvertes pourraient susciter des vocations et inciter les jeunes à s'inscrire dans les clubs sportifs de leur région.
4. **Créer un pass-sport** destiné à offrir l'accès à des conditions préférentielles à différentes activités sportives proposées par la ville ou par des tiers conventionnés. Des packages globaux permettraient de répondre aux souhaits et attentes de différentes catégories de population.
5. **Promouvoir davantage la pratique du jogging et plus globalement les sports de marche.** S'il est effectivement un type de sport accessible à chacun à moindre frais, c'est bien celui-là. Les différentes organisations de jogging attirent de nombreux participants (4.492 en 2006). Par contre, les courses de jeunes ne rencontrent pas le même succès. Il faut intensifier les efforts auprès des jeunes pour les attirer vers la pratique du jogging, sport largement complémentaire à d'autres disciplines. **L'organisation d'un grand rendez-vous annuel des sports de marche**, rassemblant la marche à pied, le jogging et la course d'orientation, est à envisager. De même, une capitale comme la nôtre pourrait ambitionner l'organisation d'un « **marathon de Namur** ».
6. **Dynamiser les après-midis de détente « Eaudysée » à la piscine.** Ce concept de détente « famille » (1.032 participants en 2006 sur 10 activités, soit une centaine de participants en moyenne par dimanche) ne rencontre pas le succès qu'il mérite. La communication sur cet événement doit être renforcée.
7. **Rendre gratuit l'accès à nos piscines pour des associations sportives s'occupant de personnes souffrant d'un handicap.**
8. **Développer des activités durant les heures creuses** destinées à certaines catégories de personnes (seniors, chômeurs, femmes au foyer,...), ce qui permettrait une utilisation plus rationnelle des infrastructures de la ville.

L'ACCES A DES EQUIPEMENTS SPORTIFS PERFORMANTS ET ADAPTES

9. **Mettre en œuvre rapidement un programme de réhabilitation ou de rénovation d'installations sportives pour des montants limités.** Gérer en bon père de famille, ce n'est pas toujours construire du neuf, c'est aussi entretenir les infrastructures existantes. Certaines, vieilles de plusieurs dizaines d'années, présentent des signes de grosse fatigue... Le Centre namurois des Sports, en particulier, devra faire l'objet d'un rafraichissement et d'une sécurisation de ses vestiaires, ainsi que la pose de parois de séparation des terrains du plateau principal.
10. Dans cette optique, **réaliser un cadastre des petits besoins en partenariat avec les clubs**, afin d'identifier la nature des petits investissements qui pourraient être souhaités pour améliorer le cadre de la pratique sportive de leurs affiliés. Pensons au remplacement d'une chaudière, à de petits aménagements de locaux, à la mise en conformité de certains montages électriques, la sécurisation de certains locaux, la mise en peinture d'un vestiaire, ... Tant de petits frais pour lesquels tous les petits clubs ne disposent pas nécessairement des moyens financiers requis. Répondre à ces besoins participe également, à mon sens, à la mise en œuvre d'une politique sportive de proximité.
11. **Permettre l'accessibilité au sens large de tous les équipements sportifs de la ville** aux personnes à mobilité réduite ou présentant un autre handicap.
12. **Se porter acquéreur d'une unité mobile de douches** afin de pouvoir mettre celle-ci à disposition des différents clubs qui organisent ponctuellement une série d'activités sans bénéficier de sanitaires. Exemple : les clubs de cyclisme ou de marche qui organisent des randonnées. Aucun n'occupe des locaux munis de douches, ce qui ne permet pas aux participants (venus parfois de Flandre ou de l'étranger) de se rafraichir un minimum après l'effort.
13. **Saisir les opportunités offertes par les terrains de sport synthétiques.** Mon objectif est de pouvoir doter le territoire communal de 3 ou 4 terrains de football synthétiques, co-financés par des subventions de la Région wallonne, en particulier au sein des clubs souffrant d'un manque de terrains par rapport aux nombreux jeunes qu'ils forment.
14. **Pérenniser voire renforcer l'action de la cellule « entretien des terrains »**, dont les services sont unanimement appréciés.
15. **Investir dans nos trois piscines pour leur mise en conformité** par rapport aux dispositions légales et réglementaires (contrôles légionnella, sécurité des toboggans, filtration, canalisation,...). Ces investissements, très onéreux, sont indispensables au cours des prochaines années.
16. **Rénover le Centre namurois des Sports (Tabora).** L'un de nos plus vieux établissements sportifs perd de sa superbe au fil des ans. Bien que la cafétéria ait pu être entièrement refaite – ce qui n'était pas du luxe – il reste cependant de nombreux travaux de rénovation à devoir effectuer au niveau -1 du bâtiment : électricité, plafonds, propreté et hygiène, carrelages, systèmes d'aération,... Ces investissements, très lourds financièrement, seront pourtant indispensables si l'on veut préserver cet outil et les capacités d'occupation de salles qu'il offre à de nombreux clubs.
17. **Déterminer, dans le cadre d'une programmation pluriannuelle, les gros investissements sportifs à consentir** (liste non exhaustive) : construction de vestiaires, chantiers de rénovation, remplacement de toitures, aménagements de locaux, pose de terrains synthétiques, offre d'aires de sport adaptées, aménagements d'abords, etc... La liste pourrait être longue de l'ensemble des attentes, toutes légitimes, des différents clubs de la commune. Toutefois, au regard des moyens budgétaires qui seront disponibles, des choix devront immanquablement être posés.
18. **Construire un complexe sportif dans les zones Nord-Ouest et Nord-Est de la commune.** Il s'agit là d'un engagement de cette majorité, dans le prolongement de l'évolution du dossier de la darse de Beez. Surtout, il s'agit d'une attente urgente de nombreux clubs de ces régions mais aussi, plus largement, de toute la commune.

19. **Offrir de nouvelles disponibilités en termes d'infrastructure pour nos clubs, dans le cadre de démarches partenariales avec des tiers.** Exemple : conclure des conventions avec des établissements privés disposant de salles de sport pour maximaliser l'occupation de ces salles et les mettre à disposition des clubs de la ville, en contrepartie de l'équipement de ces salles et d'une intervention dans les frais de fonctionnement.
20. **Renforcer les démarches win-win avec les clubs :** la Ville finance les matériaux, le club et ses bénévoles réalisent les travaux.

PROXIMITE ET FORMATION DES JEUNES

21. **Créer des petites infrastructures de proximité au cœur des quartiers et villages** en fonction des besoins et veiller aussi à la complémentarité éventuelle avec d'autres activités (scolaires, culturelles, polyvalentes...).
22. Par le biais d'Inersport, donner la responsabilité à un groupe de personnes des quartiers (allochtones, autochtones, femmes, jeunes et seniors) d'**organiser des activités et des tournois sportifs dans ces quartiers**. Cette nouvelle responsabilité entraînera un respect de ces espaces de pratiques sportives.
23. **Promouvoir l'école des sports de la Ville de Namur et renforcer les collaborations avec les clubs** notamment en leur faisant bénéficier régulièrement de formateurs diplômés et/ou expérimentés en sus de leurs propres entraîneurs.
24. **Véhiculer sans cesse, lors de tout événement, les valeurs du fair-play et le sens de l'effort** (respect des autres et de l'outil, partage d'un même espace de vie, comportements à adopter, accent à mettre sur le jeu et non sur l'enjeu,...).
25. **Offrir la possibilité de suivre une formation d'animateur socio-sportif** à des jeunes chômeurs en quête d'insertion socio-professionnelle.
26. Promouvoir les facilités et avantages qui seront offerts aux clubs par le **décret relatif à la formation des jeunes footballeurs**, une fois que le décret et ses arrêtés d'exécution auront été approuvés.
27. **Avoir davantage recours à l'Arrêté du 22 septembre 1997** relatif à l'octroi de subventions pour l'organisation de programmes de développement sportif afin de créer de nouveaux cercles sportifs et de lutter contre le décrochage sportif.
28. **Exploiter davantage les aides de la Communauté française pour les activités sportives de quartier** (1 seul dossier en 2005 et 7 en 2006 pour toute la communauté !).
29. **Proposer des stages sportifs attractifs via la Régie Jeunesse, Loisirs et Sports.** Les stages organisés durant les congés scolaires répondent à un véritable besoin (4.818 enfants en 2006, soit une progression de 622 inscrits par rapport à 2005 !). Ils permettent notamment aux parents qui travaillent de résoudre le problème de garde des enfants mais ils permettent surtout aux enfants de toucher à plusieurs sports différents avant de faire un choix plus définitif et de se perfectionner ensuite dans leur discipline préférée.
30. **Modifier le règlement d'octroi des subsides de fonctionnement aux clubs** reconnus par la Ville afin de renforcer le nombre de points attribués à l'égard de ceux qui forment de nombreux jeunes et ainsi mieux valoriser ce travail d'encadrement de nos jeunes. Il s'agira également de valoriser en nombre de points les qualifications du personnel encadrant (moniteurs, éducateurs,...).

SPORT ET EDUCATION

31. En partenariat avec l'Echevinat de l'enseignement, tenter d'offrir à tous les enfants de nos écoles l'accès aux piscines une heure toutes les deux semaines, dès le plus jeune âge, en plus de cours d'accoutumance pour les plus petits (maternel), de manière à ce que **chaque enfant sache nager (au plus tard) à la fin du cycle primaire**.
32. En partenariat avec l'Echevin en charge de l'extra-scolaire et le corps enseignant, **doper les initiations sportives après les périodes de cours** afin d'aider les enfants à développer leurs compétences physiques et de rendre le sport accessible à tous.
33. Organiser les stages sportifs de la Ville selon trois options différentes : multisports, initiation à un sport ou perfectionnement à un sport.
34. Les **olympiades-scolaires**, regroupant 4000 élèves durant une semaine, doivent être dynamisées et ainsi servir de déclencheur pour amener nos écoliers à la pratique sportive régulière. En sus, en partenariat avec l'Echevine de l'enseignement, il sera veillé à **ouvrir cet événement vers de jeunes handicapés sportifs et/ou scolarisés**.
35. **Optimaliser l'utilisation des infrastructures sportives scolaires**, quel que soit le réseau, au meilleur bénéfice de nos jeunes.

SPORT ET SANTE

36. **Développer l'information sur les différentes possibilités sportives offertes par la ville**. Il faut conscientiser un maximum de monde aux bienfaits du sport sur la santé. Une **grande campagne de sensibilisation** devra être lancée, en particulier à l'égard des jeunes, notamment en matière de lutte contre l'obésité.
37. **Développer des circuits permanents de marche et de course à pied sur le territoire communal** (circuits balisés et répertoriés, distance exacte, difficultés, urbains, ruraux, tour des parcs...). En sus, nous pourrions envisager de mettre à disposition, au départ du Centre Namurois des Sports (possibilité de douches et de cafétéria), un moniteur, à des jours et des heures à déterminer, qui serait à la disposition des participants pour veiller à ce que cette activité reste dans un cadre « sport santé » (échauffement, étirements, programme et charge d'entraînement,...).
38. Une même initiative peut-être menée pour les moins valides, avec des **circuits permanents accessibles aux voiturettes**.
39. **Développer, dans le même esprit, davantage de circuits balisés pour VTT**. Le sport étant souvent associé à la nature, nous pourrions en effet mieux exploiter les bois communaux pour promouvoir ce type d'activité (Malonne, Beez, Marche-les-Dames, Dave...).
40. **Développer des coopérations avec le Centre Provincial de Médecine Sportive** pour toute question utile.
41. **Préserver la valorisation par points** du règlement d'octroi des subsides de fonctionnement aux clubs reconnus par la ville, **lorsqu'ils encadrent des personnes de plus de 55 ans**.
42. Etudier la possibilité d'intégrer dans ce règlement **une valorisation pour les clubs s'occupant de personnes souffrant d'un handicap**.
43. **Aménager les accès à toutes nos infrastructures sportives permettre ou faciliter cet accès aux personnes à mobilité réduite** (rampes, ascenseurs, toilettes adaptées, vestiaires,...).

44. **Renforcer les missions d'Inersport à l'égard des personnes âgées et des personnes handicapées** (voir *supra*).
45. **Etre cohérent dans nos actes** : ne plus distribuer de sodas dans nos distributeurs ou lors d'événements sportifs organisés ou parrainés par la Ville.

SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS SPORTIVES LOCALES

46. **Maintenir en permanence le contact et rester à l'écoute des associations sportives locales**, de manière à adapter notre aide et notre soutien aux besoins réels de ces associations. Cette communication permanente débouchera sur une complémentarité, un partenariat et une efficacité au meilleur bénéfice de nos sportifs.
47. **Revoir le règlement d'octroi des subsides de fonctionnement aux clubs** reconnus par la Ville afin d'une part, d'y valoriser davantage l'octroi de points pour les clubs encadrant de nombreux jeunes (voir *supra*) et, d'autre part, d'intégrer un **coefficient correcteur destiné à prendre en compte les charges locatives auxquelles les clubs sont confrontés**. En effet, force est de constater que la demande d'occupation de halls sportifs est très largement supérieure à l'offre publique en la matière. Les seuls halls publics ne parviennent pas à rencontrer toutes les demandes. Nombreux sont donc les clubs qui sont contraints de louer, au prix fort, des salles au sein d'établissements scolaires tels le Collège d'Erpent, Saint-Louis, Saint-Berthuin, etc ; ce qui leur occasionne d'importants surcoûts locatifs, auxquels d'autres clubs, simplement par ce qu'ils ont pu être les premiers servis par les halls existants, ne doivent pas faire face. En intégrant désormais cette réalité, bien plus que d'être égal, le règlement tendra à être **équitable**.
48. **Veiller à une meilleure propreté et une plus grande hygiène** des salles de sport relevant du pouvoir communal.
49. **Ouvrir un chantier aussi périlleux qu'énorme** : analyser et redéfinir les moments et temps d'occupation de salles de tous les clubs sportifs qui s'adonnent à leur passion dans des infrastructures communales. Nombreux sont les clubs insatisfaits des pertes de plages horaires (une demi-heure ici, une autre demi-heure là,...) et de l'éclatement de leurs entraînements et matches sur divers sites. Un chantier de rationalisation et d'optimisation de l'occupation des salles communales devrait pouvoir s'ouvrir, sans tabous et en partenariat avec les clubs eux-mêmes, pour que « chacun s'y retrouve » et que la satisfaction de tous soit plus grande.
50. **Offrir un soutien administratif et des séances d'information aux clubs**, et en particulier les nouveaux clubs, afin que leurs nouveaux dirigeants soient accompagnés en termes de structure (aide à la création d'asbl,...) et de gestion, mais aussi afin d'aider un club à ficeler un dossier de demande de subside vis-à-vis d'un autre pouvoir public, par exemple.
51. **Définir une politique de soutien de la Ville, avec le service de reprographie, à l'égard des demandes de publicité adressées par les clubs**, lorsqu'ils souhaitent assurer la promotion d'un événement particulier (à quelles conditions pouvoir imprimer des affiches, des flyers, etc. ?).
52. **Créer un agenda des événements sportifs**, à l'instar de l'agenda des événements culturels, de l'agenda des événements festifs, etc. Cela offrirait une vitrine et un soutien supplémentaire à nos associations sportives.
53. **Développer les concepts de « Namur, ville du nautisme » et de « Namur, ville d'art martial »**. En effet, on s'étonnera que l'approche sportive de la ville n'ait pas cherché à tirer davantage profit du magnifique plan d'eau dont notre ville bénéficie, au travers de la Sambre et de la Meuse et de leur confluent. Ce plan d'eau, au pied de la Citadelle, constitue un magnifique endroit où pouvoir organiser annuellement la Fête du nautisme, mettant ainsi en valeur les très nombreux clubs

sportifs aquatiques de notre commune. Dans la même logique, on sera positivement surpris du large panel de clubs de sport de combat et/ou de défense (judo, karaté, aikido, jiu-jitsu, taekwon-do, soo-bahk-do, etc.) que compte notre ville, et des espoirs d'élite qu'ils drainent. Toutes ces disciplines mériteraient d'être mises à l'honneur et mieux connues du grand public, par exemple à l'occasion d'une grande manifestation annuelle de l'art martial.

54. **Mutualiser les achats de matériel.** Concrètement, il s'agirait que la Ville coordonne la prise de commande groupée de divers matériels (balles, goals, filets, etc.) afin de bénéficier de prix réduits.
55. **Communiquer chaque fois que nécessaire tout changement organisationnel du Service des Sports** afin que les dirigeants de clubs soient toujours correctement informés des rôles de chacun, des coordonnées des uns et des autres, des règlements adoptés, etc.
56. **Maintenir le niveau actuel de l'enveloppe de subsides destinés aux petits clubs** : ils n'ont pas à faire les frais de la situation budgétaire à laquelle nous devons faire face !
57. **Revoir les modalités d'occupation des salles de sport de la commune pour harmonier le traitement des différents clubs en termes de charges (location, eau, électricité, mazout, etc.).** Au besoin, de nouvelles conventions seront redéfinies. La volonté est très claire : mettre fin à l'arbitraire et tendre au maximum vers l'égalité de traitement.
58. **Remplacer le « Club Info » par une cyberlettre** (gains en coûts, rapidité et efficacité).
59. **Mettre sur pied des campagnes de promotion de certaines disciplines sportives confrontées à des difficultés de recrutement de joueurs** (ex. : balle pelote).

SOUTIEN AUX CLUBS DE HAUT NIVEAU

60. **Impulser une nouvelle politique de soutien à l'égard des clubs phares de la Ville en créant avec l'appui de NEW, du BEP et de la Chambre de Commerce et d'Industrie, une plate-forme de sponsoring fonctionnant sur le modèle d'une régie publicitaire**, afin de mutualiser les efforts en matière de recherche de fonds privés et d'obtenir un effet levier conséquent. Dans un cadre clair et transparent, en particulier pour l'autorité publique, cette « régie » pourra mobiliser le tissu entrepreneurial local et régional pour lui offrir une plus large gamme d'opportunités promotionnelles, et procurer ainsi des moyens nouveaux pour les clubs phares de la Ville. Les subsides de la Ville doivent en effet prioritairement se concentrer sur les petits clubs.
61. **Clarifier la nature et l'ampleur du soutien logistique apporté à ces clubs.**
62. **Réviser les montants alloués aux clubs évoluant dans les divisions nationales en tenant compte, notamment, de leur action en matière de formation des jeunes et de promotion de nos espoirs locaux.**
63. **Initier une réflexion d'ensemble sur les synergies et articulations de moyen et long terme entre ces clubs phares et les autres clubs de leur discipline** qui forment et encadrent de nombreux jeunes, avec talent.
64. **Redéfinir les modalités de l'aide de la Ville à l'égard d'espoirs sportifs individuels** : davantage de facilités logistiques que de subventions spécifiques.
65. **Doper la visibilité de la Ville** sur les équipements de nos sportifs et clubs phares.
66. **Soutenir l'organisation de tournois pour jeunes**, regroupant d'autres clubs de haut niveau, pour permettre à nos jeunes de progresser en se mesurant régulièrement à plus fort qu'eux.